

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	82 (1953)
<b>Heft:</b>	11
<b>Rubrik:</b>	Association suisse des maîtresses d'ouvrage : section de Fribourg

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Association suisse des maîtresses d'ouvrage

## SECTION DE FRIBOURG

La section de Fribourg de l'Association suisse des maîtresses d'ouvrage a tenu son assemblée annuelle le 8 octobre, à Fribourg, à l'école réformée de Gambach, mise gracieusement à sa disposition par la Direction de cette école.

Aux tractanda : la partie administrative, une causerie de M<sup>me</sup> Dubrit, présidente centrale de l'Association, et deux leçons de coupe données par Révérende Sr Engratis, maîtresse d'ouvrage à l'Institut Ste-Croix de Bulle, puis, l'après-midi, visite d'une exposition du nouveau matériel d'école pour travaux manuels que M. Schubiger de Winterthur a préparée avec art dans une des grandes salles de l'école réformée.

Il a paru opportun au comité de la section de Fribourg de demander à M<sup>me</sup> Dubrit de renseigner les membres de langue française sur l'Association des maîtresses d'ouvrage. M<sup>me</sup> Dubrit a répondu à notre appel avec empressement et nous a dit avec beaucoup de conviction l'utilité d'une société groupant les maîtresses d'ouvrage pour défendre leurs intérêts, pour favoriser leur perfectionnement, pour leur venir en aide, cas échéant, grâce au Fonds Schärer dont chaque membre dans le besoin peut bénéficier.

L'Association est née en 1914 et compte aujourd'hui 2849 membres répartis en 17 sections. Le Comité central organise des cours à Zurich, à Berne ou à Bâle (la grande majorité des membres sont de langue allemande), mais il fournirait, si on le désire, des professeurs pour des journées d'études dans la Suisse française.

Notre sympathique conférencière nous dit ce qu'est la tâche de la maîtresse d'ouvrage, ses responsabilités d'éducatrice, le devoir qu'elle a de se perfectionner toujours, de préparer minutieusement chacune de ses leçons, de donner à ses élèves le goût du travail soigné, très exact, le goût du beau travail ; elle nous dit encore la valeur importante de cet enseignement pour notre jeunesse féminine.

La parole persuasive de M<sup>me</sup> la Présidente centrale détermine la section française, quelque peu hésitante jusqu'ici, à adhérer à l'Association suisse. Fribourg aura donc sa section allemande et sa section française, toutes deux affiliées à l'Association suisse.

Révérende Sr Engratis a préparé une exposition très intéressante de travaux de couture et de tricotage adaptés au programme des cours inférieur et moyen. Elle nous donne aussi le patron de la robe paysanne Kimono et celui du pantalon et répond avec sa complaisance habituelle aux différentes questions qui lui sont posées. On ne fait jamais en vain appel au dévouement de Sr Engratis, toujours prête à rendre un service et à mettre sa remarquable compétence à la disposition de chacune de ses collègues.

La question du programme et des examens soulève une vive discussion dont les institutrices de Fribourg font tous les frais. Elles déplorent les nombreux exercices qu'exige la préparation des examens, exercices répétés pendant plusieurs semaines et qui risquent de faire perdre le goût des travaux à l'aiguille aux écolières grandes et petites. Pour clôturer la discussion, M<sup>me</sup> Plancherel, chef

de service de l'enseignement ménager, propose une réunion des inspectrices pour l'étude d'une organisation rationnelle des examens.

Il est bien évident que le but de l'enseignement de l'ouvrage, pas plus du reste que celui de l'enseignement général, n'est pas l'examen, lequel couronne et le dévouement de la maîtresse et les efforts des enfants et devrait être pour toutes un jour de joie. Il ne doit donc pas être, ni pour les branches de l'enseignement général ni pour les travaux à l'aiguille, le contrôle d'un « chauffage à blanc » des semaines qui le précèdent, mais le contrôle bienveillant de toute une année de travail ; contrôle bienveillant parce que l'inspectrice sait très bien que, même pour l'ouvrage manuel, les élèves ne sont pas toutes également douées : telle petite fille, manie l'aiguille avec peine, telle autre a des doigts de fée et obtient de bons résultats presque sans peine. L'essentiel, c'est que toutes nos écolières soient encouragées, aiment les travaux à l'aiguille et y mettent beaucoup d'application. L'institutrice doit donc répartir son programme sur toute l'année scolaire, prévoyant, à peu près le temps nécessaire à l'exécution de chaque ouvrage, sans oublier, pour les cours supérieurs, les exercices de raccommodage qui peuvent être lancés dès le début de l'année et permettent ainsi de varier le travail. Des exercices mensuels de répétition stimuleraient l'intérêt des élèves et les encourageraient peut-être à faire à la maison des exercices de ce qu'elles ont appris en classe.

Dans l'enseignement des travaux à l'aiguille, on n'improvise pas ; rien ne doit être laissé au hasard. Il est sans doute plus ardu de faire calculer nos élèves, de leur faire appliquer les règles de grammaire que de leur apprendre à coudre, à tricoter ou à raccommoder. Cependant, cet enseignement, comme celui de toute autre branche, exige une progression, de la méthode, du goût, de la patience, du dévouement, du savoir-faire et de la compréhension.

Le programme établi pour chaque classe et qui paraît rationnel, à condition qu'on ne le complique pas en choisissant des modèles peu adaptés aux possibilités des élèves, détermine la progression à suivre.

En 1<sup>re</sup> classe, pour l'étude de la maille à l'endroit, le premier exercice de tricotage est la lavette, travail aisément pour les enfants à qui la maman a appris à tricoter, ce qui est le cas peut-être plus souvent à la campagne qu'en ville, mais travail pénible et pour l'institutrice et pour l'élève, quand la classe est nombreuse et que l'écolière n'a aucune idée du tricot. Une démonstration collective ne suffit pas à faire comprendre la formation de la maille ; seul, un enseignement individuel, beaucoup de patience de la part de l'institutrice et des efforts persévérateurs de la fillette assurent le succès.

On ne soulignera jamais assez l'importance de ces premiers exercices qui initient, pour la vie, l'enfant à un travail exact et soigné. Les travaux à l'aiguille conviennent si bien à nos écolières qu'en général elles manient toutes l'aiguille avec joie, avec entrain, avec zèle. Que l'institutrice sache utiliser ces dispositions naturelles et qu'elle développe toujours plus et toujours mieux le goût du travail chez ses élèves, qu'elle les encourage à avoir, à la maison, leur petit ouvrage de couture ou de tricotage, pour les habituer à ne pas rester oisives.

Quels que soient leur condition et leur avenir, les jeunes filles doivent savoir coudre, tricoter et raccommoder. Nos institutrices l'ont bien compris puisqu'elles vouent tous leurs soins à cette branche du programme et qu'elles accomplissent leur tâche avec beaucoup de dévouement.

H. Sch.